

BOURSE DE LYCEE RS-2023

Calendrier de la campagne des bourses de lycée

La campagne des demandes de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2023-2024 se déroulera en deux périodes :

- Première période : **du 29 mai au 5 juillet 2023 ;**
- Deuxième période : **du 1er septembre au 19 octobre 2023 ;**
- La demande de bourse peut se faire durant l'une de ces deux périodes, en ligne (lycée public et EREA) ou à l'aide du formulaire de demande de bourse nationale de lycée ;

Les familles qui le souhaiteraient pourront toutefois déposer une demande de bourse, dès le **29 mai et jusqu'au 5 juillet**,

Saisie en ligne de la demande sur le site : <https://teleservices.education.gouv.fr/>

Ou faire la demande sur le dossier papier que vous pourrez télécharger sur le site : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Ou venir le retirer auprès du secrétariat de direction.

**POUR L'ELEVE DEJA BOURSIER
IL EST INUTILE DE FAIRE UNE NOUVELLE DEMANDE
(la Reconduction est automatique).**

Le secrétariat de direction
Isabelle NOEL